14e ANNEE —N° 720 PARAIT LE SAMEDI 17 Décembre 1898

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétees on traite de gré à gré

HONTEUSE ET DANGEREUSE

La séance de la Chambre l'a été au suprême degré.

C'est une honte pour un Parlement qui aurait tant de choses pressantes à faire, entr'autres un Budget à voter, de consacrer toute un séance à l'audition de tant de potins et de racontars comme Mme Pipelet en a le monopole. L'interpellateur, M. Paschal Grousset a pu pendant prés de deux heures, lire a la tribune des découpures de journaux et mettre en cause la presque unanimité des organes politiques parisiens, des ambassadeurs, y compris leur famille, et cinq puissances européennes. Un député l'a traité de kiosque à journaux. C'était plutôt un kaleidoscope.

Sur le tard, le ministre de la Guerre s'est aperçu de la stupidité de l'interpellation et a déclaré que s'il avait pu en prévoir la matière, il aurait demandé le renvoie a un mois. L'énoncé était cependant assez sugestif. Le Gouvernement était interpellé « sur les manœuvres criminelles de fonctionnaires et ci-devant fonctionnaires du ministère de la Guerre ».

Il fallait avoir une forte dose de naïveté ou d'hypocrisie pour s'illusioner sur la nature d'un tel débat.

Le devoir du ministre de la Guerre et du Gouvernement était tout tracé : il devait épargner à la Chambre et au pays d'aussi ridicules et honteuses légendes.

La Chambre a eu le hoquet et son attitude a maintes reprises aurait du donner un peu de cœur au ventre à M. de Freycinet qui en a manqué selon son habitude.

Le désorganisateur de la défense nationale à ménagé la chèvre et le chou ; une parole énergique et patriotique était immédiatement suivie d'une concession aux internationalistes. C'était le langage d'un rhétheur qui veut contenter tout le monde et le roi. Ce n'était pas celui d'un ministre de la guerre. Les « si » et les hypothèses étaient de trop et M. de Cassagnac a traduit l'impression de la majorité des députés quand de ce ton hautain et avec cette franchise brutale qui lui sont particuliers, il a apostrophé le filandreux orateur, « On attendait de vous, Monsieur, un langage plus énergique, plus viril, et une attitude autrement résolue de la part du défenseur naturel de l'armée. »

Et la Chambre a applaudi l'interrupteur, montrant qu'elle partageait son avis.

M. Dupuy a réparé en partie la faute de son collaborateur et son attitude, énergique et résolue lui a donné une énorme majorité dans le vote de l'ordre du jour pur et simple, jugé le meilleur moyen par le Président du Conseil de prouver que la Chambre ne veut pas mêler l'armée à ses discussions.

C'était très bien, mais le mal était fait, les insanités débitées. La sanction est bonne ; la prévention eut été meilleure, et la meilleure manière de prouver que la Chambre ne veut pas mêler l'armée à ses discussions eut été de s'opposer à une interpellation aussi tendancieuse.

L'armée a été salie ; la responponsabilité en retombera sur le ministre imprévoyant et sur le Parlementarisme idiot par la faute desquels la tribune française a été déshonorée.

G. VILLENEAU.

MONOPOLE ET LIBERTÉ

Le régime de la liberté est-il plus avantageux que celui du monopole, au point de vue des intérêts financiers du pays ? Prenons pour exemple celui de nos monopoles qui suscite les attaques les plus passionnées et les plus persistantes.

En 1897, les six Compagnies « garanties » ont fait rentrer dans la circulation, sous la forme d'intérêts aux actions et obligations, de dividende, d'amortissements, de remboursement des avances de l'Etat, tout près de 723 millions. Qu'on ne nous objecte pas que, sur ce total, 46 millions proviennent de la garantie : ce n'est qu'une avance, une « dette », elle-même garantie, contractée par les actionnaires.

Ne parlons pas si l'on veut, des centaines de millions que ces « gros contribuables » font entrer dans les caisses du Trésor. Contentons-nous d'ajouter que plus l'on va, moins les chemins de fer empruntent, et plus ils rendent sous la forme d'intérêts, dividendes et amortissements.

Il ne faut pas oublier, en outre, que les Compagnies ont pris à leur charge des travaux que l'Etat eût été impuissant de mener à bien au moins au temps voulu, et ont accepté l'exploitation des mauvaises comme des bonnes lignes.

L'État a son exploitation à lui, son monopole, dans le réseau que l'on s'est plus appeler le «réseau modèle ». Est-ce un affaire fructueuse ?

Combien de fois n'a-t-on pas démontré, par des chiffres, même dans des documents officiels, que les bénéfices prétendus (les quelque 12 millions qui pctuellement viennent s'engloutir dans la masse budgétaire) son notoirement inférieurement aux dépenses réelles, au coût de constitution du réseau, noyé lui aussi dans la masse budgétaire que le contribuable acquitte sans le connaître et sans le savoir.

Le régime de la liberte est-il meilleur ? En Angleterre, le revenu total des « capitaux verses » s'est élevé, en 1897, à 4 3|4 0|0. C'est une moyenne entre les Compagnies florissantes et les autres ; cela va sans dire. Le chiffre est supérieur à celui que donne notre monopole ; cela se comprend, puisque chez nous, l'un des deux « associés » exagère trop volontier ses exigences et même ses tracasseries. Mais moins de 5 0|0, ce n'est pas extraordinaire.

Aux Etats-Unis, où s'épanouit la libre et entière concurrence, l'exercice 1897 accuse seulement 286 millions de dividende fourni par les Compagnies qui ont fait un bénéfice : mais, pour l'ensemble des Sociétés exploitantes, ledit exercice se solde par un déficit de 7 millions. Or c'est une amélioration notable par rapport aux exercices précédents.

Ainsi, en 1895, le déficit avait dépassé 155 millions. De 1876 à 1897, en 22 ans, les faillites ont englouti un capital voisin de *trente milliards* de francs.

Les Gardiens de Prison

Encouragés par les succés remportés par leurs camarades des diverses grandes administrations, voici que les employés de service pénitentiaire sollicitent par voie de pétition, une réglementation plus humanitaire des heures de service et une legére surélévation de traitement

Les gardiens de prison de cinquième (classe de début) touchent 1.300 fr. par an. Sur ces appointements, insuffisants dans les grands centres, il est retenu 5 pour o/o pour la retraite. D'allocation supplémentaire, point, ni aucune indemnité de résidence ou de loyer.

Par contre, on exige de ces modestes fonctionnaires une abnégation complète et une conduite exemplaire.

Dans certaines maisons centrales ou de dépôt, leur service commence à six heures du matin, parfois à cinq heures et demi, pour ne finir qu'à sept ou huit heures du soir. De plus lorsqu'ils sont de permanence de nuit, c'est-à-dire tous les cinq jours, les gardiens de prison ont un repos d'une heure un quart seulement pour aller dîner ; ils doivent reprendre leur poste jusqu'au lendemain soir, soit trente-sept heures de service presque consécutives.

Joignez à ce surmenage le manque d'air, le danger permanent d'une vengeance de détenu voulant faire payer l'application — qu'il juge arbitraire — d'un réglement ou d'une mesure disciplinaire, vous aurez alors une idée bien imparfaite encore de leur genre d'existence.

Les revendications des gardiens de prison sont des plus légitimes, il faut donc espérer que l'Administration supérieure les écoutera et leur donnera satisfaction. En attendant les pétitions circulent et se couvrent de signatures.

LE CONGO S'EN MOQUE

Que m'importe à moi qu'on revise !
Je suis pur comme le cristal :
Pâte et parfum à l'analyse,
Ils trouveront pas mon rival.

Arsène Luth. au créateur du savon du Congo.

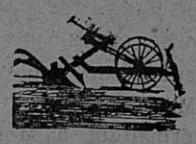

CHOSES AGRICOLES

BONS RÉSULTATS OBTENUS SUR PRAIRIE
Par l'emploi des Scories Thomas

L'emploi des Scories se généralise à notre grande satisfaction et au profit de ceux qui en font usage. Nous ne saurions trop encourager les hésitants, ceux qui doutent encore du bon résultat que l'on peut obtenir avec cet engrais à bon marché, à la portée des plus petites bourses.

Aujurod'hui nous tenons à faire part du résultat obtenu dans deux prés de démonstration, situés dans les prairies de Montier-en-Der et de Ceffonds, établis sous la direction de M. Lepage, instituteur à Montier et Vincenot, instituteur à Ceffonds.

Le 17 Juin, avec la plupart des cultivateurs de Montier, nous sommes allés visiter ces prés. Une surface égale et fauchée dans la partie ayant reçue des Scories et de la Kaïnite, et à côté où il n'y en avait pas eu. Le fourrage est mis dans deux sacs et pesé. Dans le pré de démonstration de Montier - en - Der, le rendement est de 70 °/o plus élevé dans la partie qui a reçu les engrais, les légumineuses sont plus abondantes, le fourrage est plus fin. Dans la prairie de Leffonds, le rendement est double. La partie qui a reçu l'engrais tranche sur la partie qui n'en a pas reçu : la différence est tellement sensible qu'elle frappe le moins observateur. La flore est modifiée avantageusement, le trèfle ordinaire, la lupuline et le trèfle filiforme y abondent ; ainsi, quantité et qualité sont réunies.

J.-B AVIGNON. Prof. d'ag.

(Extrait de l'*Agriculteur*).

LA PHTISIE EST CURABLE

Par une maladie plus que la Phtisie n'est meurtrière et ne décime davantage l'humanité dans ce qu'elle semble offrir de beauté de force et d'espérance. Cependant aujourd'hui, grace aux travaux de savants médecins la Phtisie, n'est plus si implacable ; elle se laisse arracher nombre de ces victimes et l'on est loin maintenant de l'ancienne et décourageante légende d'un minautore invincible à qui l'humanité devait payer éternellement tribut, sans espérer jamais s'affranchir.

Cet encourageant et étonnant résultat est certainement dû à la « Médication Antiphique », dont la découverte doit être considérée comme l'une des plus importante de la fin de ce siècle. Une revue médicale, la « Médecine Pratique illustrée (ab. 3 fr. par an), très appréciée du monde scientifique, s'est attachée dans un but absolument humanitaire à propager la connaissance de cette médication. On ne peut que l'en féliciter. car sa propagande arrachera certainement à la mort bien des désespérés, en faisant comprendre et voir à tous qu'on peut dire hardiment aujourd'hui : « Oui. la Phtisie est Curable. La Médecine pratique illustrée est d'ailleurs adressées gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande à son directeur, 112. boul. Rochechouart à Paris. — Espérons donc voir bientôt disparaitre complètement le triste fléau qui prélevait par un an jusqu'ici un impôt de plusieurs millions d'existences humaines.

G. de Viviers.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

SISTERON

Théâtre. — C'est devant une salle très bien composée, qu'ont eu lieu samedi, les débuts de notre troupe théâtrale.

M. Mouton, l'intelligent impressario, avait su composer un programme en rapport des éléments dont il dispose et capable de les faire ressortir tous. Le *Meurtrier de Théodore*, a permi d'apprécier l'homogénéité de cette famille de vrais artistes. Chacun dans son rôle à su se faire applaudir, et laisser deviner les solides qualités scéniques que possèdent déjà Mlle Louise et M. Victor, qualités qu'ils doivent à leurs professeurs naturels M. et Mme Mouton.

Les intermèdes permettent à M. et Mme Girer, duettistes-danseurs de déployer toute la grace et l'agilité qui les caractérise, ces excellents artistes, sont couverts d'applaudissements et rappelés à chaque numéro

Fais ce que dois, La Veuve au Camélia, Les deux timides, L'Ile du Pélican, ont tenu l'affiche des deux premières soirées.

Ce soir, débuts de MM. Plantin, barytho' X..... et B.....

Au programme : *Les Jurons de Cadillac, Les deux sourds* et *le Violonneux* ; intermèdes nouveaux par M. et Mme Girer.

En somme excellentes soirées qui tiennent ce qu'elles promettent et nous assurent pour les longues soirées d'hiver, de saines et agréables distractions.

Au public de répondre à la bonne volonté et aux sacrifices que s'impose la direction.

Les Bas-Alpins à Paris. — La Société Amicale des Bas-Alpins, à Paris, a tenu le 10 décembre dernier, à son siège social, cafés des Variétés, Boulevard Montmartre N° 9, son assemblée générale annuelle.

Après approbation des comptes de la gestion 1898, elle a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1899.

Ont été élus :

Président : MM. Henri Brun ; Vice-Présidents : Alexandre Agnel, Lucien Cuoste ; Trésoriers : Angelin Julien, Eugène Sola ; Secrétaires : Pierre Arnaud, Georges Giboury ; Administrateurs : Antoine Meynier, Roux, Albert Colomb.

ÉTAT-CIVIL

du 10 au 16 Déc. 1898

NAISSANCES

Brunet Paul-Louis-Antoine.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Lartiste Victor cultivateur, 73 ans.

Tous les dimanches à l'Hôtel des Acacias Clergue, Caneloni et Choucroûte sur commande. A l'occasion des fêtes de la Noël, le 24 et le 25 décembre, Huîtres à emporter.

P.-L.-M. — A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An et du tir aux pigeons de Monaco, la Cie délivrera à Lyon, St-Etienne et Grenoble, du 19 au 31 déc. 1898, des billets d'aller et retour, en 1re classe, valables pendant 20 jours.

Lyon, viâ Valence, Marseille, Cannes 91 fr. 55 ; Nice, 96 fr. 75 : Menton, 100 fr. 80.

St-Etienne, viâ Lyon, Marseille, Cannes, 101 fr. 15 ; Nice. 106 fr. 35 ; Menton, 110 fr. 55. Viâ Chasse. Marseille. Cannes, 94 fr. 75 ; Nice, 99 fr. 95 ; Menton, 104 fr.

Grenoble, Viâ, valence. Marseille, Cannes, 90 fr. 20 ; Nice, 95 fr. 40 ; Menton 99 fr. 45. Viâ Aix, Marseille, Cannes. 83 fr. 75 ; Nice, 88 fr. 85 ; Menton, 93 fr. 05.

On trouvera ces billets et des prospectus détaillés aux gares de Lyon, St-Etienne et Grenoble.

La Compagnie délivrera aussi à Nevers des billets de 1re classe valables pendant 20 Jours.

Viâ Clermont-Ferrand, Nimes, Marseille, Cannes, 131 fr 90 ; Nice, 137 fr. 10 ; Menton, 141 fr. 30.

Viâ St-Germain-des-Fossés, Lyon, Marseille, Cannes, 134 fr. 25 ; Nice, 139 fr. 45 ; Menton, 143 fr. 45.

On trouvera ces billets et des prospectus détaillés à la gare de Nevers.

Chemins de fer P.-L.-M. — *Fêtes de la Noël et du jour de l'An.* A l'occasion des Fêtes de Noël et du jour de l'An, les coupons de Retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 décembre 1898, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 5 janvier 1899.

PRIME MAGNIFIQUE

NOTE A NOS LECTEURS

A l'accasion des Etrennes, nous avons traité avec un des principaux fabricants de Paris, fournisseur des ministères et des Hautes-Ecoles afin de pouvoir offrir à nos lecteurs

Un splendide appareil photographique complet pour obtenir de belles épreuves 6 1/2×9.

POSE

INSTANTANÉE

"LE TRIOMPHANT POPULAIRE" Détective 6 plaques 6 1/2×9, muni de tous les accessoires :

1 Viseur.
6 Porte Plaque 6 1/2×9.
1 Châssis-Presse pour épreuves.
2 Cuvettes cuir noir.
1 Lanterne de laboratoire a verre rouge.
1 Douzaine de Plaques sensibles.
1 Flacon développateur tout préparé.
1 — de fixateur tout préparé.
1 — de virage — —
12 Feuilles de papier positif pour épreuves.
6 Cartes pour montrer les épreuves.
1 Instruction " Tout le monde photographe en 2 h. " rédigée spécialement pour débutant.

Le tout contenu dans une jolie boîte à séparation, titre doré, avec une épreuve spécimen de ce que l'on obtient.

Cet appareil réunit les derniers perfectionnements de la science photographique : sa construction simple et pratique permettra à tous de se livrer à l'art si attrayant de la photographie. Une notice explicative ***Tout le monde photographe en 2 heures***, est jointe à chaque envoi. Ce merveilleux appareil convient à tout le monde, aussi bien à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et est d'une valeur commerciale supérieuse à 40 fr. sera fourni FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE dans toute la France au prix de **25** fr.

Spécimen dans nos bureaux où l'on voudra bien adresser mandats et commandes.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 14 décembre 98.

Le marché se réveille un peu sous l'influence de demandes plus actives sur nos rentes.

Le Crédit Foncier est très soutenu à 733, le Comptoir National d'Escompte en avance à 591, le Crédit Lyonnais à 864, la Société Générale à 542, la Banque spéciale des Valeurs Industrielles à 249, la Banque Française d'émission ex-coupon de 7.50 à 162. 50

BEC-AUER stable à 420.

B'obligation ville de Paris 1898 se négocie à 455fr. l'Austro-Belge rapportant 499 fr. net ainsi que l'obligation Cie Générale d'immeubles à 465.

L'action Novo-Pavlovka passe à 147,50 sous l'influence de nombreuses demandes trés difficilement servies, chacun tenant à conserver ces valeurs pour lesquelles on escompte an avenir très brillant, les évaluations les plus prudentes permettant de tabler sur des bénéfices annuels de 7,500,000 fr. pour les domaines houlliers et metallurgiques

D'autre part, le service des obligations 5o|o de 150 fr. dont l'émission doit avoir lieu le 3 courant, n'exigeant annuellement que 750 mille francs donnant ainsi une prime de plus de 50 fr, aux premiers souscripteurs qui sont déjà si nombreuses qu'on devra très probablement procéder à une réductions des demandés.

Obligations Ethiopiennes recherchées à 300 fr.

Chemins de Fer Français fermes.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PHTISIE CONJURÉE

Méfiez-vous des toux sèches et persistantes; elles mènent souvent à la consomption. Nous voudrions que tous ceux qui en sont affligés puissent lire la lettre suivante :

« Bessé (Maine-et-Loire), 20 octobre 189[illegible].

« Messieurs, lorsque je me décidai à employer votre Emulsion Scott, je commençais à être sérieusement attaquée de la poitrine, exténuée par de continuelles quintes de toux avec de violentes douleurs dans le dos et l'estomac. Il me venait très souvent à la bouche un goût de sang et je croyais toujours que j'allais en vomir; ne pouvant plus prendre aucune nourriture, ma faiblesse était si grande, que je me voyais perdue.

Mlle Marie GOUJON

« Ayant eu connaissance des merveilleux résultats de votre préparation, je commençai à en faire usage et, après quelques jours, je me sentis plus forte ; la toux était moins fréquente et les douleurs du dos et de l'estomac bien moins aiguës. Encouragée et devenue confiante, je continuai très régulièrement l'usage de votre bienfaisante Emulsion Scott, et aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer que l'appétit est excellent, les forces revenues, la toux et les douleurs complètement disparues. En un mot, le changement dans mon état est tel, que j'en suis émerveillée, et je vous prie d'agréer, Messieurs, tous mes sentiments de gratitude.

« Signé : MARIE GOUJON ».

Contre la toux opiniâtre, le dépérissement, les états consomptifs les plus divers, l'Emulsion Scott est le vrai remède, parce qu'il réunit les éléments nutritifs de l'huile de foie de morue émulsionnée (c'est-à-dire digérée), les propriétés alibiles de la glycérine et le précieux aliment nerveux représenté par les hypophosphites de chaux et soude. Elle nourrit et relève la vitalité ; elle plaît a tous ; pour les enfants, c'est une friandise.

Echantillon sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres, adressés à Delonche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine)

LECTURE POUR TOUS

Le 3me *numéro* des *Lectures pour tous*, la nouvelle revue populaire, que publie chaque mois la librairie Hachette et Cie, est en vente. Il a été recueilli avec le même enthousiasme que les précédents.

Les *Lectures pour Tous* en effet n'offrent pas seulement, dans leurs 96 dages, illustrées de 110 gravures inédites. qui leur donnent l'aspect d'un cinématographe, tont ce qui peut intéresser, instruire, amuser, émouvoir, elles forment aussi le livre de famille. la véritable revue du foyer domestique.

En voici d'ailleurs le sommaire :

L'Ame de la France sur ses champs de bataille, par G. LARROUMET ; *Noël chez les grands peintres*, comment les plus grands peintres ont-ils représenté la Naissance du Christ ; *Comment nait une ville dans le nouveau monde* ; *Alise*, (suite). roman par J. LERMINA ; *A travers les glaces et les sables de l'Aste centrale* : *Voyage du Dr Sven Hedin.* ; *Chez les Fakirs de l'Inde*, les vrais et les faux ; *Fachoda*, L'Angleterre et la France en Afrique ; *La Gervaise*, poésie par J. NORMAND ; *Le Budget de la toilette des petits*, par Mme C. de BROUTELLES ; *Les millions de Barnum, La revanche du colpolteur*, histoire pour les petits ; *Les services que peut rendre un éléphant domestique*

Trois amusants sujets de concours sont prodosès à l'ingéniosité des lecteurs, Les prix sont donnés aux vainqueurs représentant la somme de 1.400 francs en livres de la Librairie Hachette.

Le numéro 50 cent. — Abon. : Un an : Paris, 6 fr. ; Départ. 7 fr. ; Etr. 9 fr.

Etude de Me Laborde

Notaire à Saint-Geniez (B-Alpes).

A VENDRE

A L'AMIABLE

1· Toute une maison, sise à Sisteron, rue droite, numéro 48, composée d'une cave au-dessous, d'un rez-de-chaussée et de quatre étages au dessus.

2. Une autre maison sise également rue droite, numéro 26, composée d'une cave, d'un magasin, arrière magasin, cour sur le derrière de deux étages et galetas.

Et 3me Toute une propriété en nature de terre labourable et arrosable complantée en amandiers, sise sur le tesroir de Sisteron, quartier de Combedarieu ou St-Lazare, touchant la route nationale, désignée, sous les parcelles Nos 422, 524, 425, et 426 section B, sur laquelle propriété se trouve un bâtiment composé d'un rez de chaussée, d'un premier étage, avec citerne.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LABORDE, notaire à St-Geniez, ou à M. BOUISSON, rentier à Sisteron rue Saunerie (Maison TESTON).

L. LABORDE.

Etude de Me MARTIAL MASSOT

Notaire

à la Motte-du-Caire (Basses-Alpes).

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrat reçu le DIX-SEPT Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par Me Martial MASSOT, notaire à la Motte-du-Caire, enregistré et transcrit, Monsieur Pierre Antoine BREMOND, propriétaire cultivateur, domicilié et demeurant à Châteaufort, au quartier d'Entraix.

A vendu à l'Etat, pour le compte de l'administration des Eaux et Forêts, des parcelles de terrains d'une contenance totale de cinquante-sept hectares, soixante-deux ares, quarante-quatre centiares ; situés sur le territoire de la commune de Châteaufort, plus amplement désignés au dit contrat, moyennant le prix de CINQ MILLE SEPT-CENT-SOIXATE-DEUX francs.

Une expédition collationnée du contrat de vente sus-énoncé, a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Sisteron, suivant acte de dépot en date du 12 Décembre mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-huit.

Ce dépot sera ou a été signifié :

A M. le procureur de la République près le tribunal de Sisteron.

2° à Madame Thérèse AILHAUD sans profession, demeurant à Châteaufort, épouse du vendeur.

La présente insertion a lieu afin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues, qui pourraient les grever, les immeubles ci dessus vendus à l'Etat, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles, seront forcloses, faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour Extrait :

Martial MASSOT.

UNE BELLE LUMIÈRE

Toute personne soucieuse d'avoir une belle lumière, claire, brillante, ne fatiguant pas la vue, dsit employer l'**Electricine Bougie**, pui donne un éclairage merveilleux, sans appareil spécial et sans aucun danger. *Son prix est très modique.* Pour recevoir franco avec mode d'emploi :

Une boîte électricine (100 heures environ, belle lumière blanche *1,50*
Une double boite (200 h, — *2,50*

Une magnifique prime entièrement gratuite à toute demande de 4 doubles boites de 2 fr. 50.

Contre mandat-poste à M. **Paul WILLIÈME**, seul dépositaire, 130, *rue Lafayette Paris.*

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE chez Madame GRA. Cours Belzunce.

à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me J. BRUNET
AVOUÉ
Sucesseur de Me A. MAZAN
71, rue St-Ferréol 71, Marseille.

VENTE

Aux Enchères Publiques

PAR LICITATION SUR RABAIS

Avec concours d'Etrangers

Le vendredi SIX Janvier, mil heit cent quatre-vingt-dix-neuf, à DEUX heures du soir, dans la chambre des criées du Tribunal civil de Marseille, au palais de justiee, par devant M. DUMON, juge délégué, de

Divers Immeubles

dépendant de l'hoirie de feu sieur Toussaint GAVOT, notaire, consistant en :

1· Une Usine avec Logement

située dans la commune d'Apt (Vaucluse) au quartier du Sablonnet, sur la route d'Apt à Sisteron, d'une superficie de 31 ares, 52 centiares.

Mise à prix : Cinq mille francs.
ci . . . . . 5000 francs.

2· Mine de cuivre Argentifère

DITE DE VIEUSSAN

située dans les communes de Vieussan, de Ropuebrune, Mons, Colombières, les Aires, Saint-Nazaire, et le Poujol, arrondissement de Saint-Pons (Hérault), d'une étendue superficielle de 22 kilomètres carrés, 70 hectares environ.

Mise à prix : Cinq mille francs-
ci . . . . . 5000 francs.

3· Un grand Domaine agricole forestier et pastoral dit de Rustrel

comprenant : fermes, bois, terres ; d'une contenance totale de 3705 hectares environ, situé dans les département de Vaucluse et des Basses-Alpes, divise en 14 lots dont le 4e vendu.

PREMIER LOT

Fonds rural et Forestier, compre- la partie levant de la forêt, situé sur le territoire de la commune de Saint-Etienne les-Orgues , arrondissement de Forcalquier, Basses-Alpes, comprenant les Jas ou bergeries, dits Jas de berle et Jas de Touche, d'une superficie de 626 hectares environ.

Mise à prix : Soixante-trois mille francs.
ci . . . . . 63.000 francs.

DEUXIÈME LOT

Fonds rural et Forestier situé sur le territoire de la dite commune de Saint-Etienne-les - Orgues, comprenant la partie couchant de la forêt de Lure, séparé du premier lot par le dit ravin de Combe Longue, comprenant le Jas de la Lorgnette et le Jas de Magnan ou des Glaciers, d'une superficie de 783 hectares environ.

Mise à prix : Soixante-dix mille fr.
ci..... 70.000 francs.

TROISIÈME LOT

Maison sise à Saint-Etienne-les-Orgues, quartier de Villeneuve, avec cour et jardin sur la route de Sisteron

Mise à prix : Mille quatre cents fr.
ci . . . . . 1.400 fr.

Ablotissement de ces trois lots

Après Enchères partielles

QUATRIEME LOT — VENDU

CINQUIÈME LOT

Domaine dénommé «Clos Madame» situé sur le territoire de la commune de Redortiers, arrondissement de Forcalquier, Basses-Alpes, avec une partie des Bois situés au midi et au levant des terres de ce domaine, au dessous de l'ancien domaine de Redortiers (Basses-Alpes d'une superficie de 192 hectares environ.

Mise à prix : Dix-sept mille francs.
ci . . . . . 17.000 francs.

SIXIÈME LOT

Domaine dénommé «Clos Peyron» situé sur le territoire de la dite commune de Redortiers, avec bois situé entre le village de Redortiers et le hameau de Contadour, d'une superficie de 303 hectares environ.

Mise à prix : Vingt-un mille fr.
ci. . . . . 21.000 francs.

SEPTIÈME LOT

Divers bois et pâturages, situés au dessus de Contadour ; au nord du territoire de la commune de Redortiers, et notamment le pâturage des fraches, d'une tuperficie d'environ 364 hectares.

Mise à prix : Cinq mille cinq cents francs.
ci. . . . . 5.500 francs,

Ablotissement des 5, 6, et 7 lots

Après les Enchères partielles

HUITIÈME LOT

Domaine rural et forestier, dénommé « Royère-Grosse », situé au nord du territoire de la Commune de Simiane (Basses-Alpes) et tènements en bois, dits vallon de Chabaud, situés sur le territoire de la même commune, avec dépendances, d'une superficie de soixante-dix hectares environ,

Mise à prix . Quatorze-mille francs,
ci . . . . . 14.000 fr.

NEUVIÈME LOT

Domaine rural, dit « Grange-Neuve » comprenant : bâtiment d'exploitation, terres labourables, prés, jardins et bois-taillis, situés sur le territoire de la commune de Saint-Christol, arrondissement de Carpentras (Vaucluse), d'une superficie d'environ cent-deux hectares.

Mise à prix : Quinze mille francs,
ci . . . . . 15.000 fr,

DIXIEME LOT

Domaines ruraux, contigus ou très rapprochés, situés sur le territoire des Communes de Saint-Christol et de Simiane, des deux côtés du chemin de grande communication No 30 et principalement au sud de ce chemin, les dits domaines dénommés la « Grande Broussière » la « Duprète », la « Chouque », « Petit Bel-Air », « Collet des Bloyes » et le « Maulicat, et autres, d'une superficie de cent-quatre-vingt-trois hectares.

Mise à prix : Trente un-mille francs.
ci . . . . . 31.000 fr.

ONZIEME LOT

Bois, terres et hermes, situés au quartier de Saint-Pierre et du Verger, sis sur le territoire de la Commune de la Garde, arrondissement d'Apt (Vaucluse), et un paturage dit « Collet-Redon, » d'une superficie d'environ cent-seize hectares.

Mise àprix : Dix-sept-mille francs,
ci . . . . . 17.000 fr.

DOUZIEME LOT

Bois dits, « Petites-Fayettes » « Grande-Fayette » ou « Fayette-Sourne », et la Garrusaye », situés sur le territoire de la dite commune de la Garde, ayant une superficie en bois, de quatre-vingt-huit hectares environ.

Mise à prix : Quatorze-mille francs,
ci . . . . . 14,000 fr,

TREIZIÈME LOT

Grande forêt, dite la « Plate ». situé sur le territoire de la Commune de la Garde, et grand domaine rural dit la « Patentare » avec grand bâtiment et terres environnant, situés sur le territoire de la commune de Simiane, à l'est de la « Plate » d'une superficie d'environ trois cent quatre vingt-quinze hectares.

Mise à prix : Soixante-dix-mille francs.
ci . . . . . 70.000 fr,

QUATORZIEME LOT

Domaine agricole et forestier dit la « Combe du Pommier », faisant suite au précédent, situé sur le territoire de la Commune de Simiane, comprenant aussi le « Clos de Rouen », traversé par le chemin de grande cammunication No 30, d'une superficie d'environ deux-cent-trente-cinq hectares

Mise à prix : Vingt-huit-mille francs.
ci . . . . . 28.000 fr.

ABLOTISSEMENT

du 13e et 14e, lots, après enchères partielles,

N. B. — Les sus-dits lots du grand domaine agricole, forestier et pastoral dit de RUSTREL, vendus séparément ou partiellement, ablotis ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, seront exposés en bloc bprés les adjudications partielles sur une mise à prix unique formée, soit au total des mises à prix à défaut d'enchérisseurs aux enchères partielles, soit du total des prix d'adjudication des lots adjugés et des mises à prix de lots non adjugés, soit du total des prix d'adjudication.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Me Joseph BRUNET, avoué, 71, rue Saint-Ferréol, ou consulter au Greffe du Tribunal civil de Marseille, le cahier des charges y déposé le six avril mil-huit-cent-quatre-vingt-dix huit, son supplément y déposé le vingt deux septembre mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-huit, et les plans et dires, y annexés, et pour visiter des propriétés à Messieurs Pauzin, garde à la Patentare, par Simiane, et Martel, garde à Saint-Etienne-les Orgues (Basses-Alpes).

Signé : Jh. BRUNET, avoué.

Etude de Me A. HEIRIÈS
Notaire à Sisteron
Sucr de Me CHAUVET et AUDIBERT

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le dimanche 29 janvier 1899, à 2 heures du soir, en l'étude et par le ministère de Me HEIRIÈS, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le terroir de la commune de Sisteron, appartenant à M. Antonin FABRE, propriétaire, demeurant à Peipin.

DESIGNATION

PREMIER LOT

Belle Maison à trois étages, élevée sur caves, avec terrasse entièrement vitrée, située à Sisteron, rue droite, Nos 577 et 585 de la section G.

Mise à prix : Quinze-mille-francs.
ci . . . . . 15.000 fr.

SECOND LOT

Jolie propriété à dix minutes de Sisteron, quartier de la Baume, comprenant : Maison d'habitation, composée : au rez-de-chaussée, de salle à manger, cuisine et citerne, chambre à coucher au premier étage, terrasse ombragée, potager, pré et bois, Nos 1195 p. 1196, 1197 de la section B. contenant : 30 ares 44 centiares.

Mise à prix : Trois-mille-cinq-cents francs.
ci , ... 3.500 fr.

TROISIÈME LOT

Pré, à Sisteron, quartier de la Chaumiane, Nos 333, 334, 335, 336 et 337 de la section B., contenant : 66 ares, 22 centiares.

Mise à prix : Deux-mille-cinq-cent francs.
ci . . . . . 2.500 fr.

Toutes facilités de payement

Pour tous renseignements, pour visiter ou pour traiter de gré à gré avant les enchères, s'adresser au vendeur ou à Me HEIRIÈS, dépositaire du cahier des charges.

HEIRIÈS.

Tribunal de Commerce de Sisteron

Liquidation Judiciaire

Avis aux Creanciers

Les créanciers de la liquidation judiciaire Clément Brunet, tailleur à la Motte-du-Caire, qui n'ont pas déposé leurs titres de créance au greffe du Tribunal de Sisteron, accompagnés d'un état de produit, sont avertis que la vérification des créances aura lieu au Palais de Justice à Sisteron, le trente un décembre mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-huit, à deux heures du soir, devant M. DEMANDOLS, juge commissaire, et qu'ils ont à déposer les titres et se présenter le dit jour pour cette vérification.

Pour extrait conforme.
Le Commis greffier,
PEIGNON.

A LOUER

PROPRIÉTÉ AVEC BASTIDON

Sise au quartier du Plantier

S'adresser à Madame Rosine BURLE

UN HASARD PROVIDENTIEL

vient de faire découvrir, dans un vieux *couvent de Jérusalem*, un manuscrit renfermant les RECETTES de ces merveilleux REMÈDES des TEMPLIERS, ayant obtenu jadis ces guérisons presque miraculeuses (dans les *maladies de poitrine*, de l'*estomac*, de la *vessie*, du *cœur*, de la *peau*, la *goutte*, les *rhumatismes*, l'*anémie*, la *chlorose* etc.) qui font encore l'étonnement des savants de ce siècle. Ni *poisons*, ni *produits nuisibles* n'entrent dans la composition de ces remèdes, si simples qu'ils permettent à chacun d'être *son propre médecin et celui de sa famille*.

M. MALAPERT, à Maiche, (Doubs), dépositaire de ce précieux manuscrit, prennant pour sienne la devise de ces moines médecins *offre* la brochure explicative à toute personne qui joint à sa demande un timbre de 0 fr. 15 c. pour la recevoir franco.

58 années de succès
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe Véritable
DISSIPE *les* maux de cœur, *de* tête, d'estomac, *les* indigestions, *les* Etourdissements
SOUVERAIN *contre la* GRIPPE *et les* REFROIDISSEMENTS
Seprend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée ou mieux encore dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT *aussi pour les* dents, *la* bouche *et dans les soins de la* Toilette.
REFUSER LES IMITATIONS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

ON DEMANDE Un Employé
Pour l'OCIROI de Sisteron
S'adresser au Bureau de Provence.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Le gérant ; Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Pharmacie Centrale. — Droguerie

MEDAILLE D'OR -- DIPLOME D'HONNEUR — HORS CONCOURS

D. LAUGIER

47, Rue Droite, SISTERON 47, Rue Droite

Dépôt Général des EAUX MINÉRALES Françaises et Etrangères
Et de toutes spécialités Pharmaceutiques

Fabrique de Produits Vétérinaires spécialisés

BANDAGES — BAS POUR VARICES
DOUCHES D'ESMARK
INJECTEURS, IRRIGATEURS, ETC.

Notre nombreuse Clientèle est assurée de toujours trouver à la Pharmacie, des produits irréprochables de 1re qualité et une grande modicité dans les prix. — Les ordonnances de MM. les docteurs sont dans leur préparation l'objet d'une attention toute particulière de notre part.

PRIME — *Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal* — GRATUITE

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime
Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6 fr.** — 5, Rue Drouot, PARIS

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre

DAVIS

DEMANDER PRIX et CONDITIONS : **48, Boulevard Sébastopol, Paris.**
MAISON **ELIAS HOWE**, fondée en 1863. — *L. ANDRE & Cie.*

OUTILLAGE | **TOURS** | **MACHINES**
INDUSTRIEL et d'AMATEURS — de tous Systèmes — à découper
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
Nouveau TARIF-ALBUM 320 p. (250 gravures) franco 0.85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCT BREV. à PARIS 16, Rue des Gravilliers.
(HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Contre la **CONSTIPATION** et ses conséquences : EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES — VERMIFUGES GRAINS de Santé du docteur FRANCK
EXIGER les VÉRITABLES avec l'Étiquette ci-jointe et la NOM du DOCTEUR FRANCK
en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK (50 grains), 3 fr. la Boîte (105 grains).
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (30 grains) — DANS TOUTES LES PHARMACIES.
Notice dans chaque Boîte.

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

Vve AUBERT ET Cie SUCCESSEURS

SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquerir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

ON DEMANDE UN APPRENTI TYPOGRAPHE
A l'Imprimerie du "Sisteron-Journal"

PHARMACIE DE PREMIÈRE CLASSE

ANCIENNE PHARMACIE GABERT

PRODUITS CHIMIQUES, PHARMACEUTIQUES — DROGUERIE

A. FERRAND

Pharmacien de 1re Classe de l'Ecole superieure de Montpellier

SISTERON, Rue de Provence

DÉPOT
- Spécialités Pharmaceutiques
- Parfumerie Hygiènique
- Produits Vétérinaires

EAUX MINÉRALES
Françaises et Etrangères
OBJETS DE PANSEMENTS
PRODUITS ANTISEPTIQUES

Accessoires de Pharmacie
Bandages, Bas pour varices
DOUCHES, INJECTEURS, IRRIGATEURS

ANALYSES -- CHIMIQUES -- MÉDICALES -- INDUSTRIELLES & AGRICOLES

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON
- Sirop contre la coqueluche
- Baume contre les cors
- Injections contre les écoulements
- Mixture anti-gastralgique
- Baume dentaire
- Lotion contre la chute des cheveux
- Gouttes anti-anémiques
- Présure liquide
- Cachets anti-névralgiques
- Vin reconstituant
- Pommade contre les hémerroïdes
- Sirop vermifuge
- Tœnifuge contre le ver solitaire
- Eau de Cologne et de Quinquina
- Eau dentifrice

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

BANQUE FRANÇAISE

18, Boulevard Montmartre, PARIS
PRETS sur toutes successions en France.
ACHAT de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.
à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES
Téléphone N° 133-26.

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS
Guéris en aspirant la
CIGARETTE LAGASSE
Regénérateur des organes respiratoires
Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

Chaux Eminemment Hydraulique

GABRIEL et LUCIEN LAUZIER
Fournisseurs des Ponts et chaussées
Chemins de fer et Administrations
Usine à vapeur à SIGONCE
par FORCALQUIER (Basses-Alpes)
Gare d'Expédition, LURS.

A VENDRE
Pour Cause de Santé
MAGASIN DE CHAUSSURE
S'adresser au Bureau du Journal

TRAITEMENT DE l'ANEMIE ou CHLOROSE de la PÂLES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles) PAR LES

PILULES FERRUGINEUSES du Docteur BLAUD

BLAUD — Le nom BLAUD est gravé sur chaque pilule — A. Sciorelli — PARIS

PLUS de CONSTIPATION

Par l'emploi de la
TARTRORHEINE CHARLARD
Pilules laxatives et fortifiantes
DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.
PRIX : la boîte de 60 pilules : **3 fr.**
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD

Le meilleur Dentifrice antiseptique
Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :
APHTES, GENGIVITES, STOMATITES, etc.
Prix de la boîte porcelaine : **3 fr.**
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
SISTERON — A. TURIN — BASSES-ALPES
Spécialité d'affiches et de Travaux de luxe. -- Cartes de visite et d'adresse

---

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON